

EAP du 21 janvier 2021

Temps de prière.

1- Accueil de Béatrice Antérion qui prend la suite de Xavier de Barbeyrac.

2- Invitation à proposer au vicaire général Guillaume Tessier pour participer à une EAP...

3 Ordre du jour :

- Réflexion sur le thème de **l'accueil dans nos 3 clochers**. Ce thème a déjà été abordé, Il est une préoccupation du diocèse qui souhaite en faire un objet d'attention lors de son AG. à noter un manque de contact avec des personnes nouvelles, nécessité d'avoir une attention aux personnes qui ne viennent que de temps en temps. L'accueil demande une sensibilisation de chacun (e). Cela pourrait se faire avant les célébrations, mais aussi en sortie → importance de ne pas rester en groupe déjà constitué et de ne pas monopoliser le prêtre. L'accueil pourrait permettre d'offrir à ces personnes de rendre leur place dans les différents services.
- L'**expo** sur « **Laudato si** » : lors du vernissage c'est le Père olivier-Joseph qui tient la vedette il souhaiterait que le vernissage sur Château 9 soit sous la responsabilité des laïcs de ce clocher. Les retours dans la presse sont bons et cela donnerait toute la place des laïcs.
- Sur SMLV : demande du maire d'associer les paroissiens avec des actions de la mairie sur la **fraternité** avec l'aide du club photo de la commune pour monter une expo sur ce thème (Cf. l'encyclique Fratelli tutti).
- **Assemblée générale** : la maintenir en respectant les gestes barrières. Possible dans une église. Celle de SMLV est retenue (parking). Date 27 février 2021 à 14h30. Voir ci après quelques propositions à faire valider par le CP. En cas de confinement une date ultérieure sera proposée.
- **Groupes de prières** : intérêt du thème initié par le diocèse : « *sommes-nous des veilleurs ?* ».
- **Panier du pauvre** : à proposer et inscrire dans une démarche de carême. Toutefois à l'origine de cette initiative les conférences St Vincent de Paul, ne pas oublier que nous avons sur la paroisse l'association « Partageons », et faire attention à la communication : nos trois clochers ont des personnes en grande précarité. De plus cette opération est semble t-il pour une redistribution sur Valence... quid de SMLV et Chateau9.
Faut-il privilégier le don du donneur au receveur, ou le chèque emploi-service par une association qui est financée par nos soins ? la démarche n'est pas la même.
Réflexion à partager avec le CP . Pierre Fontaine, du service diocésain Diaconie et soins, pourrait nous aider à réfléchir – Xavier le contact pour une invitation à notre AG si e CP valide.
- **Œcuménisme** : prière commune et partage entre pasteur et prêtres.
Réflexion à mener sur nos clochers du *Noël partagé* qui existe déjà depuis quelques années, insufflé les évangélistes sur Valence
- **Equipes liturgiques** : revenir le plus tôt possible à ce que les messes de familles se fassent le dimanche avec les communautés. Nos églises ont largement la capacité d'accueillir les enfants et leurs familles lors de ces messes. Il est apparu nécessaire que soient respectées les règles de vie de nos communautés, comme sont acceptées les règles qui existent dans les clubs sportifs ou autres...qui imposent leurs conditions.

Prochaine rencontre de l'EAP le jeudi 4 février 2021 à 9h30 (maison Ste Jalle)